



Ver-gris noir

- Dates prévues d'apparition possible des premiers plants coupés par les larves.
- Stratégie d'intervention à court terme.

VER-GRIS NOIR : PRÉVISIONS DES DATES D'APPARITION DES PREMIERS PLANTS COUPÉS PAR LES LARVES

État de la situation

Les captures de papillons du ver-gris noir ont dépassé le seuil d'alerte de 15 papillons par piège par semaine dans la majorité des sites du réseau. Le nombre de papillons capturés par piège par semaine depuis le 27 avril est présenté dans le tableau 1. Actuellement, le maïs le plus développé a atteint le stade 3 feuilles dans certaines régions centrales. On retrouve aussi des champs ensemencés dont les plants ne sont pas encore levés et même des champs qui ne sont toujours pas semés dans les régions périphériques. À titre informatif, la quantité de papillons capturés en 2015 est similaire à la moyenne des cinq dernières années (2010 à 2014) (figure 1). Les premières larves capables de couper des plants de maïs pourraient être observées dès le 5 juin en Montérégie, si les températures demeurent près des normales de saison d'ici cette date.

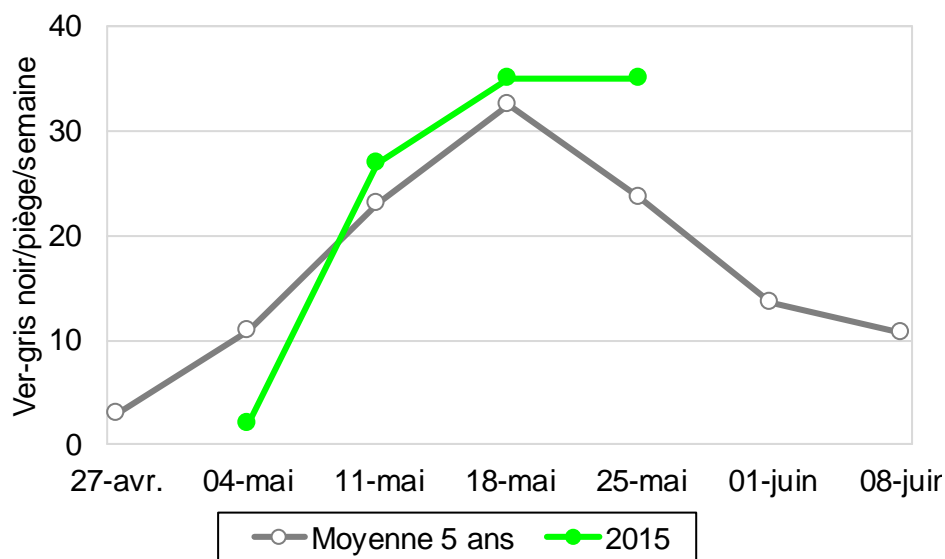


Figure 1 : Nombre moyen de papillons du ver-gris noir capturés par piège par semaine en 2015 et des cinq dernières années (2010 à 2014)

Dates prévues d'apparition des premiers plants coupés

La vitesse de développement des larves dépend de la température. Elles atteignent généralement le 4^e stade larvaire lorsque 173 degrés-jours ont été accumulés depuis la ponte des œufs. La figure 2 présente une carte des dates de dépistage recommandées en fonction des températures prévues au cours de la prochaine semaine. Cette carte fournit des recommandations pour le dépistage des champs de toutes les municipalités du Québec.

- Les couleurs délimitent des zones où les températures sont généralement similaires, faisant en sorte que les larves se développent au même rythme.
- Les dates de dépistage recommandées dans chaque zone climatique sont précisées dans la légende.

Les premières larves capables de couper des plants de maïs pourraient être observées dès la fin de la première semaine de juin dans certaines régions si les températures demeurent près des normales de saison au cours de cette période. Toutefois, puisque des captures de papillons dépassant le seuil d'alerte se sont étalées sur trois semaines sur certains sites, il serait également possible d'observer des larves jusqu'à la fin du mois de juin. Les champs qui sont le plus à risque de subir des dommages sont :

- Les champs avec des résidus de culture abondants, des graminées en couvert végétal ou des mauvaises herbes avant le semis.
- Les champs semés tardivement.
- Les champs qui seront désherbés au cours des deux prochaines semaines.
- Les champs bordés d'une prairie ou d'un pâturage.
- Les champs qui n'ont pas atteint le stade 5 feuilles.

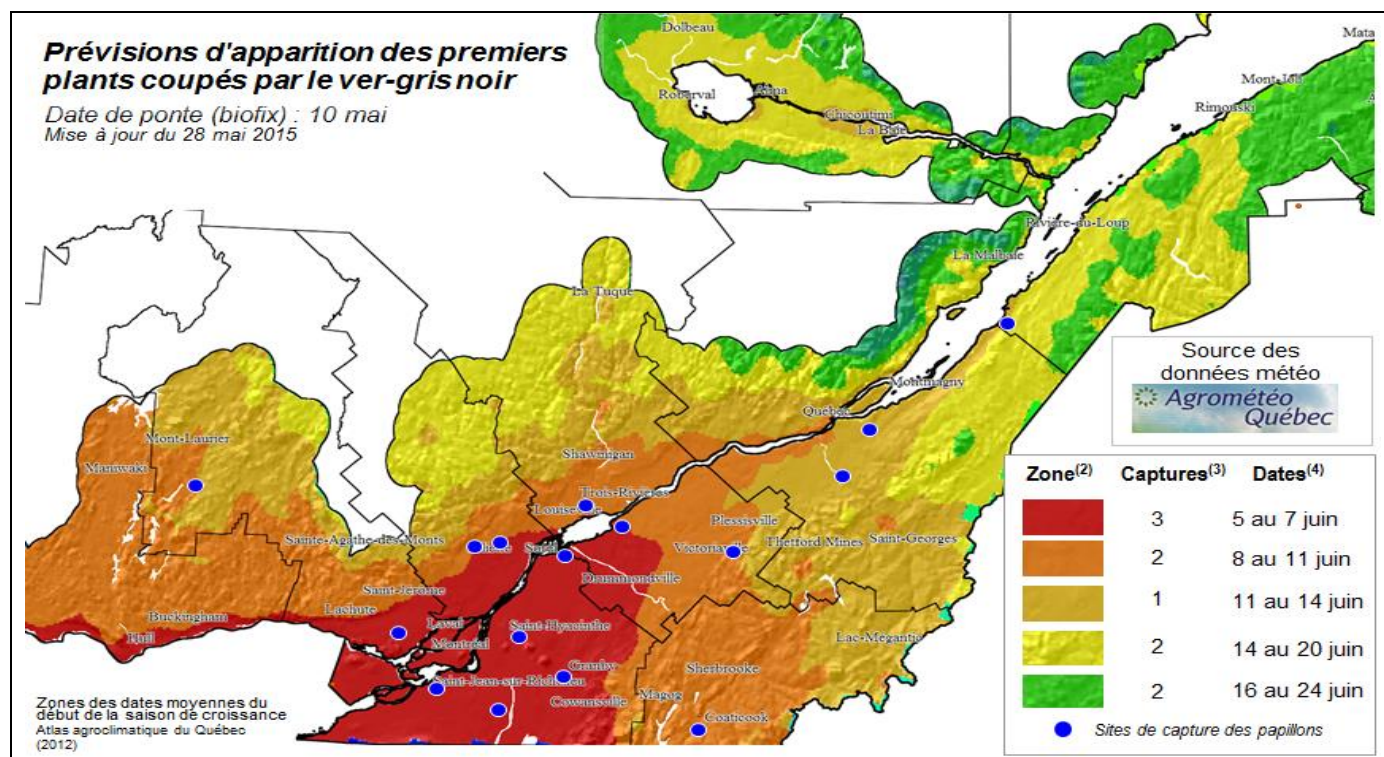


Figure 2 : Dates prévues¹ du début des premiers plants coupés selon les captures effectuées durant la semaine du 4 au 10 mai

1. Selon les données météorologiques disponibles dans chaque zone (Agrométéo Québec) et les prévisions d'Environnement Canada.
2. Zones des dates moyennes du début de la saison de croissance en fonction des normales climatiques (Atlas agroclimatique du Québec).
3. Moyennes pondérées des captures de papillons par zone durant la semaine du 4 au 10 mai.
4. Période prévue d'apparition des premiers dommages pour une date de ponte fixée au 10 mai dans chaque zone.

Stratégie d'intervention à court terme

Les jeunes larves doivent pouvoir s'alimenter sur des mauvaises herbes ou sur une végétation permanente pendant au moins deux semaines avant la levée du maïs pour atteindre une taille suffisante leur permettant d'être en mesure de couper des jeunes plants de maïs. Le contrôle immédiat des mauvaises herbes dans les champs qui n'ont pas encore été semés pourrait donc réduire les risques de dommages.

Pour les champs qui ont déjà été semés et qui sont à risque, nous recommandons le dépistage du maïs aux 3 à 5 jours jusqu'à ce qu'il dépasse le stade 5 feuilles. Les dommages causés par les jeunes larves consistent en des trous ou un grignotement irrégulier des feuilles (figure 3), mais ils n'ont pas d'impact économique. Toutefois, leur présence est un signal de l'importance de surveiller de près l'apparition éventuelle de plants coupés et d'intervenir si nécessaire.

Les larves doivent avoir atteint le 4^e stade (10 à 20 mm) pour couper les plants, et le maïs doit avoir moins de 5 feuilles développées pour être coupé (figure 4). Les dommages causés par les larves seront faibles si ces conditions ne sont pas remplies.



Figure 3 : Trous d'épingle et grignotement des feuilles d'un plant de maïs causés par une larve du ver-gris noir
Photo : Université de l'Illinois



Figure 4 : Plant de maïs coupé par une larve du ver-gris noir
Photo : B. Duval (MAPAQ)

Rappelons que même lorsque les captures de papillons dépassent le seuil d'alerte, seulement certains champs de maïs sont à risque de subir des dommages. Pour obtenir plus de détails sur la méthode de dépistage recommandée, l'évaluation du stade larvaire et les seuils économiques d'intervention, consultez le bulletin d'information N° 9 du 25 mai 2015 intitulé « [Le ver-gris noir : biologie, dépistage et stratégie d'intervention](#) ».

Tableau 1 : Captures hebdomadaires de papillons du ver-gris noir à l'aide de pièges à phéromone

Région	Municipalité	Nombre d'adultes capturés ⁽¹⁾			
		27 avril au 3 mai	4 au 10 mai	11 au 17 mai	18 au 24 mai
Bas-Saint-Laurent	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1	15	49	28
Centre-du-Québec	Nicolet	0	4	8	12
	Saint-Christophe-d'Arthabaska	0	7	8	9
Chaudière-Appalaches	Saint-Bernard	0	11	26	39
	Saint-Charles-de-Bellechasse	0	15	26	48
Estrie	Stanstead-Est	3	37	41	ND
Lanaudière	Saint-Ambroise-de-Kildare	0	0	2	ND
	Sainte-Élisabeth	6	65	48	27
Laurentides	Kiamika	0	9	10	2
	Mirabel	4	15	16	15
Mauricie	Yamachiche	0	10	6	4
Montérégie-Est	Ange-Gardien	1	78	72	154
	Saint-Mathieu-de-Beloil	6	58	84	51
	Yamaska	8	23	24	33
Montérégie-Ouest	Napierville	6	61	117	ND
	Sainte-Martine	2	25	25	ND
Moyenne des captures par piège		2	27	35	35

ND : donnée non disponible

(1) Des captures de 15 adultes par piège par semaine (seuil d'alerte) indiquent que des femelles pourraient pondre suffisamment d'œufs pour causer des dommages économiques.

Remerciements

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) Grandes cultures tient à remercier tous les dépisteurs qui ont effectué le piégeage des papillons du ver-gris noir en 2015, particulièrement ceux qui ont poursuivi le piégeage une semaine supplémentaire.

Un merci tout spécial à André Rondeau, collaborateur principal du groupe de travail sur les papillons et responsable régional du MAPAQ en Montérégie-Est pour le RAP, pour les loyaux services qu'il a rendus au RAP Grandes cultures. Nous te souhaitons une longue retraite remplie de projets passionnants.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent

Avec la collaboration de :

Brigitte Duval

[Groupe de travail sur les papillons](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
 Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
 Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
 Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
 Direction de la phytoprotection, MAPAQ
 Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
 Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 3 – Grandes cultures – 29 mai 2015